

## CONSIGNES À RESPECTER POUR LES SÉANCES CLUBS

(réf. Décret 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021, version en vigueur au 7 décembre 2021)

### I - La vérification des pass sanitaires, si la mairie ou le gestionnaire de votre salle vous le demande

Les joueurs et autres personnes présentes montrent le QR code de leur attestation papier ou celui de leur téléphone.

Le responsable du club, qui se sera fait habiliter au préalable par un responsable de la gestion de la salle, scanne ce QR code grâce à l'application gratuite « Tous Anti Covid Vérif » (TAC Verif) qu'il aura téléchargée.

### II - Les dernières informations gouvernementales

- *Le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public depuis le 29 novembre 2021.*



- *L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire : il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures. Cette préconisation étant difficilement réalisable pour nos activités, l'aération des locaux doit se faire à minima avant et après chaque partie.*

### III - Le respect des gestes barrières

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction avec une solution pour la désinfection des mains conforme à la norme EN 14476 ;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.



### IV - Les en-cas

Pour éviter les déplacements et les regroupements, les boissons (café, etc.) peuvent être servies à la table des joueurs, et pour le grignotage, il est préférable de privilégier les produits emballés individuellement.

**BONNES PARTIES !**